



Montreuil, le 26 novembre 2020

## Soutien à la grève des AssFam du Gard !

La fédération CGT des Services publics et son collectif médico-social apportent leur total soutien à la grève des assistantes et assistants familiaux du Conseil départemental du Gard engagés dans une lutte depuis le 12 novembre, lutte qui se poursuit par un appel à la grève le 1<sup>er</sup> décembre pour négocier directement avec le président du CD.

Leurs revendications sont légitimes :

- **Pour le droit au répit ;**
- **Pour l'augmentation du salaire de base, avec prise en compte de l'astreinte, des heures de nuit et des jours fériés ;**
- **Pour le remboursement des frais de déplacements au réel à l'intérieur de la commune ;**
- **Pour des recrutements de personnels à l'Aide Sociale à l'Enfance (travailleurs sociaux, administratifs et psychologues) ;**
- **Pour le renfort du Service d'Offre d'Accueil et le recrutement d'un pédopsychiatre.**

L'engagement des assistantes familiales et assistants familiaux dans leur mission n'est pas à démontrer. Exerçant leur activité 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, ils restent pourtant trop souvent ignorés, voire méprisés, et sont de plus en plus précarisés. Ils exigent la prise en compte de leurs qualifications et une rémunération à la hauteur de leur engagement ! Ils le méritent, ils ont raison !

La fédération CGT des Services publics qui a toujours été fortement engagée aux côtés des AssFam est consciente des contraintes fortes qui pèsent sur l'exercice du droit de grève pour ces professionnels. Dans cette période si particulière, elle salue cette mobilisation et lui accorde une grande importance.

**La lutte des AssFam du Gard,  
C'est la lutte de tous les AssFam de France !  
Leurs revendications sont celles de tous les AssFam de France !**

C'est pourquoi la fédération CGT des Services publics s'adresse aujourd'hui aux AssFam du Gard pour leur apporter tout son soutien et souhaite un plein succès à la journée de grève du 1<sup>er</sup> décembre. Elle appelle ses organisations, notamment dans les Conseils départementaux à faire connaître cette mobilisation, à lui apporter leur soutien, sous la forme de motions, et à s'engager partout pour faire aboutir les revendications des AssFam pour une réelle reconnaissance de la profession.

**Les motions de soutien sont à adresser à : [cgt2@gard.fr](mailto:cgt2@gard.fr)**